



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/9906

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6298^e séance – matin & après-midi

CONSEIL DE SÉCURITÉ: LA PALESTINE REFUSE DE RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX APPELS À DES POURPARLERS DE PROXIMITÉ, « SEUL MOYEN DE PARVENIR À DES NÉGOCIATIONS DIRECTES »

L'Observateur permanent de la Palestine a réitéré aujourd'hui le refus de son Autorité de participer à des pourparlers de proximité, soutenus par toutes les délégations, dont Israël, comme seul moyen de parvenir à des négociations directes.

Trois semaines après l'exposé de M. Ban Ki-moon, qui revenait de la région, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a confirmé ce matin, devant le Conseil de sécurité, l'impasse dans lequel se trouve le processus de paix au Moyen-Orient. Outre les membres du Conseil, plus d'une vingtaine d'orateurs ont pris la parole lors de ce débat public trimestriel.

Les efforts de la communauté internationale, a souligné M. B. Lynn Pascoe, ne se sont pourtant pas relâchés dans l'intervalle, comme en témoignent la réunion du Quatuor pour le Moyen-Orient, le 22 mars à Moscou; l'entrevue, le lendemain, du Président des États-Unis, Barack Obama, avec le Premier Ministre israélien, Benjamin Netanyahu; et le Sommet de la Ligue des États arabes, les 26 et 27 mars.

Mais aucune de ces initiatives n'a permis jusqu'à présent d'aboutir à l'ouverture de pourparlers de proximité entre Israéliens et Palestiniens, considérée de l'avis de tous les membres du Conseil et de nombreux autres intervenants aujourd'hui, comme la condition *sine qua non* à la reprise de négociations directes.

Pour la partie palestinienne, a tranché l'Observateur permanent de la Palestine, il est impossible de s'engager dans des pourparlers de proximité alors qu'Israël poursuit sa politique illégale de peuplement, en particulier à Jérusalem-Est. Nous ne pouvons pas aller à des négociations tant qu'Israël continuera de violer le droit international, les résolutions des Nations Unies et la position du Quatuor, a-t-il insisté.

Israël doit comprendre qu'il ne peut plus concilier son comportement criminel avec un climat international en mutation qui exige, dans des termes très clairs, la fin de tous les abus des droits de l'homme qui ont gravement marqué ce conflit, a ajouté l'Observateur.

« Alors que la création d'un État palestinien est passé d'un concept à une possibilité avant de devenir aujourd'hui une réalité à portée de main », comme l'a dit la représentante de la Norvège, les délégations se sont étonnées de l'« intransigeance » d'Israël, selon les mots d'entre elles.

Le Secrétaire général adjoint a en effet parlé du gel toujours partiel des colonies de peuplement, des restrictions imposées aux mouvements des biens et des personnes, de l'entrée en vigueur, hier, d'un décret qui pourrait donner aux Forces de sécurité israéliennes « le pouvoir d'expulser une large catégorie de personnes n'étant pas considérées comme résidentes de la Cisjordanie ».

Si elle n'a pas répondu aux accusations sur les activités liées aux colonies de peuplement, la représentante d'Israël a rappelé les parties à leurs droits mais surtout à leurs obligations. Les Palestiniens et le monde arabe, a-t-elle dit, doivent prendre des mesures concrètes pour combattre le terrorisme, faire cesser les appels à la haine, s'engager dans des négociations directes et lancer un processus de normalisation avec Israël.

Elle a attribué la situation à Gaza au refus du Hamas d'accepter les trois conditions fixées par la communauté internationale à savoir la reconnaissance d'Israël, l'abandon de la violence et l'acceptation des accords précédents.

Ses remarques sur « le plus grand danger » que constitue l'Iran au Moyen-Orient ont été rejetées par le représentant iranien comme « une tentative de diversion visant à détourner le regard de la communauté internationale de l'arsenal nucléaire d'Israël et de ses pratiques criminelles ».

Toutes les délégations, dont les États-Unis, ont réitéré leur vision d'une solution à deux États, à trouver dans des négociations directes. Le Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a insisté sur le Plan d'édification d'un État palestinien, dont la mise en œuvre a été examinée hier à Madrid par le Comité spécial de liaison des donateurs.

Arguant qu'au niveau international, il faut mobiliser l'appui à une large reconnaissance d'un État palestinien indépendant, il a proposé qu'à la fin de la période de deux ans prévue pour la mise en œuvre du Plan, la reconnaissance d'un tel État soit consacrée dans une résolution du Conseil de sécurité déterminant clairement les frontières de l'État palestinien, sur la base des lignes d'avant 1967.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a déclaré que depuis l'exposé du Secrétaire général, le 24 mars dernier, les efforts visant à créer un environnement favorable à la reprise des pourparlers israéliens et palestiniens se sont poursuivis, notamment par une entrevue entre le Président américain Obama et le Premier Ministre israélien Netanyahu, au mois de mars dernier. Cependant, a-t-il souligné, la situation sur le terrain reste fragile et une crise de confiance entre les parties a empêché jusqu'à présent la reprise des pourparlers. M. Pascoe a réaffirmé la volonté des Nations Unies de rester engagées avec ses partenaires du Quatuor pour le Moyen-Orient pour assurer le respect des conditions qui avaient rendu possible un accord sur le lancement des pourparlers de proximité.

Après avoir évoqué la participation du Secrétaire général au Sommet de la Ligue des États arabes, les 26 et 27 mars, il a abordé la question de la situation sur le terrain. M. Pascoe a notamment indiqué que le gel partiel de la construction des colonies de peuplement décidé par les autorités israéliennes était toujours en vigueur, malgré quelques violations. Même s'il est bienvenu, il n'en reste pas moins que le gel n'est pas à la hauteur des obligations d'Israël en vertu de la Feuille de route du Quatuor qui prévoit un gel complet de toutes les activités de peuplement et exclut toute activité de peuplement à Jérusalem-Est.

Notant qu'il n'y a pas eu de démolition de logements palestiniens à Jérusalem-Est depuis janvier dernier, le Secrétaire général adjoint a souhaité que cette tendance se poursuive. Il a ensuite fait état d'incidents « quotidiens » entre colons et Palestiniens en Cisjordanie pendant la période à l'examen. À Jérusalem, l'accès des chrétiens palestiniens aux célébrations de Pâques a été limité en raison de la

fermeture exceptionnelle de plusieurs points de passage, provoquant des manifestations qui se sont traduites par l'arrestation de 11 Palestiniens, dont un cadre du Fatah, a relevé M. Pascoe.

Relevant « avec préoccupation qu'une rue d'un district de Ramallah avait pris le nom d'un militant palestinien responsable du meurtre de plusieurs civils israéliens, il a rappelé à l'Autorité palestinienne son obligation de mettre fin à l'incitation à la violence.

Le Secrétaire général a attiré l'attention du Conseil sur une évolution « inquiétante » qui est l'entrée en vigueur le 13 avril d'un ordre donnant au commandement militaire le pouvoir d'expulser une large catégorie de personnes que les autorités israéliennes considèrent comme n'étant pas résidentes de la Cisjordanie. La possibilité pour Israël, a-t-il précisé, de déporter des individus a provoqué une forte réaction chez les Palestiniens et dans le monde arabe. Le Coordonnateur spécial, Robert Serry, suit la question de très près.

Le Secrétaire général adjoint a évoqué l'organisation des élections municipales palestiniennes prévues pour le 17 juillet prochain, qui constitue un élément démocratique important de l'agenda lié à la consolidation de l'État palestinien. Il a exhorté le Hamas, qui a appelé au boycott de ce scrutin, à laisser les habitants de Gaza exercer leur droit de vote.

Après avoir fait part des conclusions du Comité de liaison ad hoc, qui s'est réuni hier à Madrid, M. Pascoe a rappelé que l'Autorité palestinienne nécessitait un financement externe d'une centaine de millions de dollars par mois pour couvrir ses dépenses budgétaires. Mais, a-t-il observé, seulement 174 millions lui ont été transférés depuis janvier dernier, une situation de nature à compromettre ses projets de réforme.

En ce qui concerne Gaza, le Secrétaire général adjoint s'est attardé sur les progrès dans les projets des Nations Unies qu'Israël a acceptés. Mais, pour pourvoir aux besoins d'une population dont plus de la moitié est âgée de moins de 18 ans, davantage de logements, d'écoles et d'hôpitaux sont nécessaires. Aussi a-t-il encouragé tous les donateurs à contribuer au Fonds d'affectation qui sera prochainement ouvert par les Nations Unies et l'Autorité palestinienne en vue de financer de tels projets à Gaza mais aussi en Cisjordanie.

Les conditions de sécurité à Gaza sont encore loin d'être réunies, a-t-il noté, comme en témoigne un affrontement à Khan Younis au cours duquel deux soldats israéliens et trois militants palestiniens ont trouvé la mort. L'aile militaire du Hamas, la Brigade des Martyrs Al-Aqsa et un groupe qui se fait appeler les Taliban de Palestine ont tous revendiqué ces violences. Pas plus tard qu'hier, deux militants palestiniens appartenant au Jihad islamique ont été tués par les Forces de sécurité israéliennes, alors qu'ils auraient tenté de placer des engins explosifs le long de la frontière entre Gaza et Israël.

Pas moins de 35 roquettes et mortiers ont été tirés au cours de la période à l'examen, dont 16 ont touché les localités du sud d'Israël, sans faire de victimes, a poursuivi le Secrétaire général adjoint. Un civil palestinien a été tué et 15 autres blessés lors de 14 incursions et six frappes aériennes autorisées lancées par les Forces de sécurité israéliennes.

Des informations font état des efforts du Hamas pour prévenir que d'autres actes de violence ne se reproduisent, mais les tirs de roquettes se poursuivent, a-t-il relevé, avant de les condamner. Le Secrétaire général adjoint a réitéré l'appel de la communauté internationale pour l'unité palestinienne et pour la réunification de Gaza et de la Cisjordanie.

Le Secrétaire général adjoint a affirmé que la situation dans la zone de déploiement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est restée globalement calme pendant la période considérée, même si les violations de l'espace aérien libanais continuent de manière quasi quotidienne.

En conclusion, M. Pascoe a qualifié la situation de « critique ». « Nous ne pouvons pas nous permettre de manquer cette occasion de parvenir à un accord visant à mettre fin à l'occupation qui a débuté en 1967 et à établir un État palestinien indépendant, démocratique et viable coexistant dans la paix et la sécurité avec Israël », a-t-il ajouté.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a noté que depuis le débat que le Conseil a tenu en janvier dernier, la situation s'est malheureusement détériorée à cause de la politique d'agression d'Israël. Nous avons, a-t-il affirmé, transmis 12 lettres au Conseil sur les actions illégales de la puissance occupante. Toutes ces actions, et il semble que cela soit fait exprès, coïncident avec l'intensification des efforts de la communauté internationale, menés par les États-Unis et avec la participation active du Quatuor et de la Ligue des États arabes, a remarqué M. Mansour.

Israël continue d'agir en toute impunité, a-t-il poursuivi, en commentant une politique qui remet en doute la crédibilité des autorités israéliennes comme partenaires de la paix. Après un long gel du processus de paix, le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est convenu de participer à des pourparlers de proximité, sous l'égide des États-Unis, mais, peu après, le Gouvernement israélien a annoncé sa décision de construire 1 600 logements dans Jérusalem-Est occupée, entrant dans le cadre d'un plan de construction encore plus important. Outre les derniers raids en Cisjordanie, M. Mansour a rappelé la persistance du blocus de Gaza, qui dure depuis plus de 1 000 jours et touche plus de 1,5 million de civils palestiniens.

De leur côté, les dirigeants palestiniens restent engagés en faveur de la paix de même que les pays arabes, a assuré le représentant. Mais, a-t-il dit, il est impossible pour la partie palestinienne de s'engager dans des pourparlers de proximité alors qu'Israël entend poursuivre sa politique illégale de peuplement, en particulier à Jérusalem-Est. Il paraît, a cru savoir le représentant, que les États-Unis ont demandé en vain des explications sur une telle politique.

Nous ne pouvons pas aller à des négociations tant qu'Israël continue à violer le droit international, les résolutions des Nations Unies et la position du Quatuor relatives aux activités de peuplement. Israël doit comprendre qu'il ne peut plus concilier son comportement criminel avec un climat international en mutation qui exige, dans des termes très clairs, la fin de tous les abus des droits de l'homme qui ont gravement marqué ce conflit. Il est essentiel pour le Conseil, à ce moment particulièrement opportun, d'adopter une résolution dessinant les paramètres d'une solution au conflit qui ne doit pas être réinventée mais venir des principes clairs et établis dans les textes pertinents dont la déclaration du Quatuor du 19 mars dernier sur la recherche d'un règlement dans un délai de 24 mois.

Mme GABRIELA SHALEV (Israël) a rappelé que, dans la recherche de la paix au Moyen-Orient, toutes les parties doivent être conscientes du fait qu'elles ont non seulement des droits mais aussi des obligations. Elle a donc appelé les Palestiniens et le monde arabe à prendre des mesures concrètes pour combattre le terrorisme, faire cesser les appels à la haine, s'engager dans des négociations directes et lancer un processus de normalisation avec Israël. Elle a aussi espéré que les pourparlers de proximité ouvriront la voie vers des négociations bilatérales directes, seules susceptibles de mener à un accord global de paix. Mais le succès en la matière, a-t-elle dit, dépendra des mesures de rétablissement de la confiance dans toute la région.

Dénonçant les dirigeants terroristes du Hamas, soutenus par l'Iran, Mme Shalev a réitéré le droit de son pays à la légitime défense. Elle a salué les efforts humanitaires de la communauté internationale à Gaza dont elle a imputé la situation « compliquée » au terrorisme mené par le Hamas et à son refus de répondre aux trois conditions fixées par la communauté internationale à savoir la reconnaissance d'Israël, l'abandon de la violence et l'acceptation des accords précédents. Elle a ajouté que la situation à Gaza est aussi la conséquence de la prise en otage du soldat Gilad Shalit.

En Cisjordanie, a-t-elle poursuivi, on peut imaginer un avenir, grâce à la coopération économique et sécuritaire entre les autorités israéliennes et palestiniennes. Il y a cependant encore des obstacles, a signalé Mme Shalev, qui a cité la violence et le terrorisme touchant des civils israéliens innocents et a regretté que des rues de Ramallah aient le nom d'assassins bien connus de civils israéliens.

Attirant l'attention sur le « plus grand danger » au Moyen-Orient et dans le monde, à savoir l'Iran, Mme Shalev a souligné que la menace nucléaire que pose l'Iran est le danger le plus alarmant. « Dans la région, chacun a le droit de vivre à l'abri de telles menaces et chacun a la responsabilité de confronter ces dangers », a-t-elle conclu.

M. NAWAF SALAM (Liban) a estimé qu'alors qu'il n'y a jamais eu j un consensus aussi fort autour des paramètres de l'Initiative de paix arabe, Israël prend plus que jamais des mesures unilatérales et illégales qui préjugent du résultat des négociations. Israël continue à perturber les efforts de paix de l'Administration américaine, soutenus par les pays arabes, le 3 mars dernier. Après avoir énuméré toutes les mesures prises par Israël, ces derniers temps, le représentant s'est dit convaincu que toute négociation future doit se concentrer sur les questions liées au statut final, en particulier les frontières y compris à Jérusalem, et pas seulement sur les mesures d'établissement de la confiance. Il s'est félicité de la déclaration du Secrétaire général de l'ONU et du Quatuor, datée du 19 mars, dans laquelle il est dit que les pourparlers de paix doivent mener, dans deux ans, à la création d'un État palestinien indépendant. Il a conclu en réaffirmant l'engagement de son pays en faveur de la résolution 1701 (2009) et sa détermination à travailler étroitement avec la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

M. ERTUGRUL APAKAN (Turquie) a repris à son compte les conclusions de M. Pascoe, selon lesquelles les négociations doivent reprendre le plus rapidement possible entre Israéliens et Palestiniens. Comme l'atmosphère actuelle a une incidence sur la possibilité de tenir ces pourparlers et sape la confiance entre les parties au conflit, il a estimé qu'Israël doit mettre fin à ses activités de peuplement et s'abstenir de toute action unilatérale de nature à raviver les tensions dans la région. En outre, a souligné le représentant, toute tentative de modifier le tissu économique et social et la topographie de Jérusalem-Est constitue une menace à la paix et à la sécurité.

L'accent doit au contraire être mis sur l'autonomie des Palestiniens qui devraient être autorisés à jouir de leurs terres et à exercer leurs droits fondamentaux. Nous demandons à Israël de réviser sa politique qui est en contradiction avec les dispositions de la Feuille de route et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, a poursuivi le représentant. Évoquant enfin la situation à Gaza, il a regretté que les Palestiniens sur place soient privés d'écoles, de soins de santé appropriés et de logements décentes. Il s'est dit d'accord avec le Secrétaire général, qui a affirmé lors de son exposé du 26 mars qu'il n'y avait aucune alternative à un règlement durable de la situation sur le terrain.

M. IVAN BARBALIĆ (Bosnie-Herzégovine) a souligné la nécessité urgente de reprendre immédiatement les pourparlers de proximité comme un prélude à de vraies négociations de paix. Rappelant le soutien de son pays à la solution de deux États, il a estimé que cet objectif ne pouvait être atteint que si les parties remplissaient leurs obligations et engagements. Le représentant a salué les efforts du Quatuor et de l'Envoyé spécial du Président Obama. Un dialogue substantiel est la seule manière d'avancer, a conclu le représentant, en appelant Israéliens et Palestiniens à reprendre immédiatement les négociations de paix.

M. THOMAS MAYR-HARTING (Autriche) a jugé urgente la reprise de négociations directes entre les parties israélienne et palestinienne. Les 24 mois prévus par le Quatuor sont amplement suffisants pour se mettre d'accord, selon lui, à condition qu'il y ait une volonté politique tangible des deux côtés. Si on veut renforcer la confiance, les deux parties doivent suivre la Feuille de route et s'abstenir d'actions conduisant à la violence. Les efforts bilatéraux et de l'Union européenne ne pourront aboutir que si les responsabilités dans le domaine de la sécurité sont assumées par les parties concernées et si la situation est financée par l'économie plutôt que par les donateurs, a averti le représentant autrichien. La liberté de mouvement en Cisjordanie doit être garantie, car c'est la clef de la viabilité d'un futur État palestinien, a-t-

il aussi déclaré. Il a conclu en appelant au respect du monopole de l'État libanais sur le recours à la force; toutes les armes devant être placées sous le contrôle du Gouvernement.

M. CLAUDE HELLER (Mexique) a déclaré que les négociations étaient la seule solution envisageable pour régler définitivement la situation au Moyen-Orient. C'est pourquoi nous appuyons la déclaration publiée par le Quatuor en mars dernier. Les deux parties doivent maintenant s'abstenir de toute provocation ou d'actes de violence susceptibles de conduire à une aggravation de la situation sur le terrain, a préconisé M. Heller. Il s'est félicité des efforts de l'Autorité palestinienne pour rétablir la sécurité et l'état de droit en Cisjordanie et a pris note de l'initiative du Gouvernement israélien de lever certaines des restrictions imposées à la circulation de biens et de personnes.

Le représentant a en outre estimé que l'imposition d'un blocus à Gaza ne faisait qu'encourager le développement de trafics en tout genre et d'une économie parallèle qui ne contribuent en rien au redressement et au développement de la bande. M. Heller a prévenu des risques de conflits qui pourraient surgir de nouveau d'une telle situation si elle venait à s'éterniser. Il a donc appelé à la réouverture de tous les points de passage et à la levée complète des restrictions imposées à l'entrée de matériaux de construction, mais aussi de vêtements, dont les Gazaouis ont tant besoin. La paix au Moyen-Orient passe aussi par un respect scrupuleux de la résolution 1701 (2006), dont les dispositions sont régulièrement violées par les parties au conflit, a rappelé M. Heller en conclusion.

M. GÉRARD ARAUD (France) a souligné l'urgence de la relance du processus de paix, estimant qu'il n'y a pas d'alternative à la négociation en vue d'un État palestinien viable. C'est également la position de l'Union européenne, a-t-il dit. Rappelant le délai de deux ans fixé par le Quatuor pour achever les négociations, il a estimé que si les parties s'avéraient incapables de le faire, la communauté internationale devrait s'engager pour sortir de cette impasse. Nous travaillons à cet effet avec les autorités égyptiennes notamment. Le représentant a estimé que des évolutions sur le terrain sont indispensables, notamment concernant les problèmes de la colonisation et de la bande de Gaza. La colonisation reste un obstacle majeur sur le chemin d'un règlement du conflit, a-t-il estimé, appréciant toutefois la décision de moratoire sur les constructions.

Les colonies sont illégales, a-t-il rappelé, et, en outre, elles accroissent les dangers, notamment dans la Ville sainte. Toute provocation doit être évitée dans une ville particulièrement sensible. Les activités de colonisation à Jérusalem-Est comme les destructions de maisons sont inacceptables et dangereuses, a réitéré le représentant de la France. L'Autorité palestinienne, de son côté, doit poursuivre ses efforts pour le renforcement de la sécurité, de l'état de droit et de la lutte sans merci contre le terrorisme, a-t-il ajouté.

Oublier Gaza serait une erreur politique, selon M. Araud. Il a appelé à la mise en œuvre de la résolution 1860 et à la levée immédiate du blocus. Après la visite du Secrétaire général à Gaza, Israël a pris des mesures allant dans le bon sens, selon lui. Il a appelé à la libération sans délai du soldat Gilad Shalit et à l'arrêt des tirs de roquettes sur Israël. Enfin, il a demandé à Israël d'assurer la liberté de mouvement et d'accès dans les territoires palestiniens occupés. Abordant les autres volets régionaux, le représentant a salué la reprise de pourparlers syro-israéliens. Il s'est réjoui que la situation soit restée calme au Liban et a appelé à mettre pleinement en œuvre la résolution 1701, soulignant le rôle crucial que joue la FINUL. Le Président Sarkozy a lancé l'idée d'un sommet pour la paix qui serait préparé en concertation avec tous les acteurs concernés, a-t-il rappelé.

M. EMMANUEL ISSOZE-NGONDET (Gabon) a salué les efforts diplomatiques récemment déployés à Moscou et à Syrte, qui donnent selon lui quelques raisons d'espérer, même si le processus de paix demeure toujours dans l'impasse. En effet, l'intransigeance constatée dans les positions des deux parties rend plus complexes les perspectives de la reprise du dialogue politique. Aussi le Gabon a-t-il réitéré sa position de voir les deux parties renouer avec les négociations de paix et les a exhortés à s'abstenir de poser de actes susceptibles de compromettre les chances de paix. La délégation a déclaré qu'elle adhère pleinement à la déclaration faite par le Secrétaire général de l'ONU le 24 mars sur la

nécessité de lever le blocus de Gaza, qui pourrait rétablir un climat de confiance entre les deux parties, faciliter la reprise de pourparlers indirects et relancer le processus de paix.

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) a estimé que la seule issue à la situation au Moyen-Orient est la création d'un État palestinien viable, coexistant en paix avec ses voisins. Toutefois, quelle que soit la volonté de la communauté internationale, il ne peut pas y avoir de paix sans que les parties elles-mêmes prennent les mesures appropriées, a-t-il souligné. Les deux parties doivent être disposées à discuter des sujets en suspens. Il faut passer rapidement à des négociations directes, en prévoyant un échéancier très clair, selon le représentant. Nous sommes favorables à celui prévu dans la déclaration du Quatuor en date du 19 mars, a-t-il précisé. Il a aussi demandé d'éviter toute provocation, comme les activités de peuplement des colonies qui sont illégales, en vertu du droit international. La partie palestinienne doit aussi éviter toute violence, a-t-il demandé après avoir rappelé les derniers incidents. Le représentant a également appelé à la libération du soldat Gilad Shalit et à éviter d'honorer la mémoire de responsables de la mort de civils israéliens.

Demandant la levée du blocus à Gaza, le représentant a argué qu'il est presque plus difficile de contrôler les flux illicites d'armes, ce dont le Hamas profite. Le représentant s'est ensuite félicité de mesures prises récemment par Israël pour laisser passer des biens à Gaza. Enfin, il a appuyé les efforts du Gouvernement américain pour ramener les parties à la table des négociations. La communauté internationale doit envoyer un message clair de soutien aux négociations, a-t-il conclu.

M. LONG ZHOU (Chine) s'est déclaré profondément préoccupé par la gravité de la situation au Moyen-Orient. Il a lui aussi estimé que les pourparlers directs entre les parties au conflit constituent la seule option viable pour un règlement définitif. Le représentant a également repris à son compte les appels lancés à Israël par d'autres délégations pour geler définitivement ses activités de peuplement en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Le représentant a également jugé fondamentale la réussite du processus de réconciliation interpalestinien, avant d'appuyer la solution de deux États, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de la Feuille de route du Quatuor.

M. RAFF BUKUN-OLU WOLE ONEMOLA (Nigéria) a lancé un appel pressant aux deux parties pour qu'elles embrassent la paix. Les affrontements qui ont conduit à la mort de civils palestiniens et à des grèves de la faim parmi les détenus palestiniens sapent les mesures de paix, a-t-il reconnu. Il a appelé les parties à faire preuve de tolérance et à reprendre les négociations sans délai. Les tirs de roquettes et le blocus ne sont pas non plus la solution au problème. Il n'y a pas d'autre alternative à la solution à deux États, a-t-il affirmé, en jugeant que les progrès dans cette voie dépendront de la reprise de négociations directes. Nous espérons que le prochain débat sur la question se déroulera dans un climat différent, a-t-il dit.

Mme MARIA LUIZA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a estimé que la détérioration des conditions de sécurité dans les territoires palestiniens occupés n'était pas surprenante. Nous disons depuis longtemps, a-t-elle rappelé, que le statu quo n'était pas tenable. La violence est l'expression la plus visible du manque d'espoir, s'est-elle expliquée. La situation s'aggraverait encore, a-t-elle prévenu, si des négociations sérieuses ne sont pas initiées. La représentante s'est félicitée des efforts menés par les États-Unis et les autres. Mais la politique israélienne rend de plus en plus difficile la reprise des négociations. Les Palestiniens doivent également assumer leurs responsabilités en surmontant leurs divisions, en surveillant les extrémistes, y compris à Gaza, et en renforçant la gouvernance démocratique, a ajouté Mme Viotti. Elle a rappelé la visite que vient d'effectuer son Président dans la région et a conclu en disant: la paix exige toujours de toutes les parties des décisions difficiles. Elle ne peut venir de la multiplication de tactiques mais bien d'un véritable leadership ».

M. RUHAKANA RUGUNDA (Ouganda) s'est félicité des efforts internationaux déployés en vue de la reprise des négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne. Il s'est toutefois montré préoccupé face à l'absence de progrès dans ce sens, alors qu'il est convaincu qu'une solution durable ne peut être que le résultat de négociations. Il s'est félicité des efforts des Palestiniens pour s'acquitter de leurs obligations et s'est dit inquiet des activités de peuplement menées par Israël. Le représentant a

condamné les tirs de roquettes vers Israël et en même temps, les violences des forces israéliennes dont sont victimes les civils palestiniens. Il a réitéré sa préoccupation face aux conséquences humanitaires du blocus à Gaza et a demandé que cette mesure soit levée. Il s'est aussi inquiété de ce que les groupes palestiniens n'aient pas encore surmonté leurs différends et les a appelés à s'unir dans le cadre du dialogue interpalestinien.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a déclaré que la priorité était à l'ouverture de pourparlers indirects entre les parties au conflit. Mais il a noté que le maintien, par les autorités israéliennes, de certaines mesures ou encore leur intention de déporter certains Palestiniens de Cisjordanie ne contribueraient pas à l'instauration d'un climat propice à de tels pourparlers, pas plus que la poursuite des tirs de roquettes palestiniens. Le représentant a ensuite salué l'initiative égyptienne de promouvoir le processus de réconciliation interpalestinienne, ainsi que les actions entreprises par le Quatuor pour le Moyen-Orient et la Ligue des États arabes. Évoquant enfin la situation au Liban, il s'est déclaré profondément préoccupé par les informations faisant état de la possibilité d'un conflit dans le sud du pays, ce qui rend d'autant plus nécessaire le plein respect de la résolution 1701.

M. ALEXANDRO WOLFF (États-Unis) a affirmé que les progrès dans les négociations israélo-palestiniennes sont une priorité du Gouvernement américain. Le statu quo de la dernière décennie n'a pas servi les intérêts des parties, a-t-il constaté. Il a appelé à la préservation d'un État juif sans pour autant compromettre la dignité des Palestiniens. Il a aussi condamné ceux qui rejettent la solution à deux États, faisant remarquer que cela rend plus difficile encore la lutte pour la démocratie et la prospérité économique. Rappelant le plan sur 24 mois proposé par le Quatuor, le représentant américain a dit ne pas accepter les activités de colonies de peuplement et a demandé à Israël de prévenir la destruction de maisons palestiniennes. Réitérant son appel à des négociations directes, il a appelé les pays arabes à s'engager parallèlement dans un dialogue avec Israël.

Simultanément, a-t-il poursuivi, les Palestiniens doivent continuer leurs réformes et lutter contre le terrorisme au lieu de le glorifier. Le représentant s'est félicité des progrès réalisés en Cisjordanie où selon lui, l'Autorité palestinienne a apporté la preuve de son engagement à réformer ses institutions et a mis en place une politique budgétaire ferme qui a généré une croissance économique en 2009. Il a précisé que trois fonds mixtes ont été lancés avec l'appui d'investisseurs américains, arabes et européens.

En revanche, la situation des civils à Gaza reste extrêmement difficile, en dépit des mesures prises, a regretté le représentant. Il a signalé que 500 000 personnes à Gaza dépendent de l'Autorité palestinienne en ce qui concerne le paiement des salaires. Il a aussi noté les mesures prises par Israël pour faciliter le flux des biens humanitaires et de construction à Gaza. Nous continuons à encourager Israël à poursuivre ce processus, en garantissant la liberté d'accès, tout en assurant sa sécurité.

L'ingérence du Hamas dans l'aide humanitaire complique cependant les efforts internationaux, a-t-il remarqué. Le Hamas n'a pas encore accepté les principes du Quatuor de renoncer à la violence, de reconnaître Israël et d'accepter les accords précédents. Le représentant a ensuite demandé la libération immédiate du soldat Gilad Shalit, avant de saluer les efforts menés au Liban pour arriver à une paix durable. Il a appelé à la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et réitéré l'attachement de son pays à la souveraineté du Liban.

Pour M. YUKIO TAKASU (Japon), l'unique voie pour arriver à une paix durable est la tenue de négociations de bonne foi entre les parties. C'est en cela qu'il a apporté son soutien aux efforts américains visant à l'organisation de pourparlers de proximité et à la reprise des négociations directes. Il a ensuite souligné que les négociations devaient conduire à la solution de « deux États ». Appuyant le plan de deux ans, le représentant a souligné l'importance de l'unité palestinienne. Il a poursuivi en jugeant que les parties israélienne et palestinienne doivent toutes deux remplir leurs obligations et engagements, en vertu de la Feuille de route. Il a donc appelé Israël à geler ses activités de colonisation et l'Autorité palestinienne à améliorer la situation en matière de sécurité, et à mettre fin à la violence et au terrorisme. Le représentant a conclu en souhaitant à plus de liberté de mouvement à Gaza et à l'arrêt immédiat des tirs de roquettes.

S'exprimant au nom du Mouvement des non-alignés, M. MAGED ABDELAZIZ (Égypte) a regretté qu'en dépit du consensus international sur la nécessité d'une solution à deux États, un règlement juste et durable de la question de Palestine ne soit toujours pas en vue. Aussi, a-t-il réitéré sa demande à Israël de respecter le droit international et le droit international humanitaire et de remplir ses obligations en vertu de la Feuille de route en vue de promouvoir un environnement propice à des négociations. Le représentant a condamné les actions unilatérales lancées par la puissance occupante et exhorté la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, à se montrer déterminée pour mettre fin aux activités de peuplement. Le Mouvement des non-alignés s'est élevé avec vigueur contre l'annexion de Jérusalem-Est, qui n'est pas reconnue par les Nations Unies. À cet égard, le représentant a condamné la planification par Israël de la construction de nouveaux logements à l'intérieur et aux alentours de la ville.

En outre, a poursuivi M. Abdelaziz, la crise à Gaza continue d'avoir des répercussions négatives sur les efforts visant à promouvoir la paix dans la région et inflige des souffrances inacceptables à la population civile palestinienne. Il a invoqué la quatrième Convention de Genève et les résolutions pertinentes des Nations Unies pour demander aux autorités israéliennes de lever immédiatement son blocus illégal. Le Mouvement des non-alignés a également souligné l'importance d'ouvrir des enquêtes indépendantes et crédibles sur les violations graves du droit international humanitaire perpétrées à Gaza et répertoriées dans le rapport Goldstone.

Le représentant s'est par ailleurs déclaré préoccupé par les violations israéliennes systématiques de la résolution 1701 (2006) et par les risques d'escalade qu'elles pourraient entraîner. Il a enfin qualifié d'« illégale, nulle et non avenue » toute tentative par la puissance occupante de modifier la structure juridique, territoriale et démographique du Golan syrien.

S'exprimant au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a constaté qu'Israël continue à prendre des mesures illégales imposant une occupation au peuple palestinien. Cela entrave la réalisation d'une paix durable au Moyen-Orient, a-t-il regretté. Il a souligné que le blocus de la bande de Gaza freine le flux de biens essentiels pour la vie de la population. Il s'est aussi inquiété de la construction d'un mémorial de la tolérance qui impliquerait la destruction d'un site musulman. Le représentant a aussi évoqué les entraves à la libre circulation des Palestiniens et a parlé de « politique de nettoyage ethnique » et d'agression de la part d'Israël, puissance occupante.

L'OCI condamne fermement les violations israéliennes du droit international, notamment la quatrième Convention de Genève et les nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. En dépit du rejet unanime de l'annexe d'Al-Quds Al-Sharif en 1980 par Israël, la puissance occupante poursuit sa campagne de façon à modifier l'identité palestinienne arabe de la Ville sainte, a aussi signalé le représentant de l'OCI. Il a aussi condamné les décisions prises par Israël au sujet de la mosquée d'Ibrahimi dans la ville palestinienne occupée d'Al-Khalil et de la mosquée Bilal à Bethlehem, qui seraient inscrites sur la liste du patrimoine national israélien. L'OCI prie le Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour qu'Israël revienne sur ces décisions inacceptables.

L'OCI condamne également le blocus imposé à Gaza depuis trois ans et demande à Israël d'y mettre un terme, conformément au droit international. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que des personnes se voient interdire de quitter une zone de guerre pour se mettre en sécurité, a relevé le représentant. Il a aussi appelé à ne pas laisser impunis les crimes commis dans la bande de Gaza. L'OCI exige aussi qu'Israël applique sans délai la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et se retire des territoires libanais occupés aux fermes de Chebaa, dans les collines de Kfar Shouba et dans le nord du village d'Al-Ghajar. L'OCI réitère son engagement en faveur de la création d'un État palestinien avec les frontières de 1967 et Al-Qods Al Charif comme capitale.

En sa capacité nationale, le représentant de la Syrie a condamné les mesures unilatérales prises par Israël, qui contredisent la volonté internationale d'instaurer une paix juste dans la région. Il semble que la délégation israélienne ne reconnaisse pas les Conventions de Genève et les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Il est grand temps de créer une commission d'enquête

pour examiner les résolutions adoptées depuis 1948, a-t-il demandé. Il a aussi proposé d'élaborer un recueil qui recenserait les crimes terroristes commis par Israël, comme celui commis récemment à Dubaï. Il s'est par ailleurs inquiété du désarmement nucléaire d'Israël qui dispose de plus de 300 fusées nucléaires et de missiles à longue portée. C'est le seul pays qui n'ait pas adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, a-t-il relevé.

M. MANSOUR AYZAD AL-OTAIBI (Koweït) a déclaré qu'il était fort regrettable qu'après plus de 60 ans, la question de Palestine continue d'être régulièrement examinée dans cette enceinte. Il a déclaré que les pratiques illégales de la puissance occupante dans les territoires palestiniens occupés reflétaient son mépris des résolutions des Nations Unies et des demandes répétées de la communauté internationale. La déclaration faite le mois dernier par le Premier Ministre d'Israël, Benjamin Netanyahu, selon laquelle la colonisation se poursuivra, démontre au besoin l'indifférence d'Israël vis-à-vis de ses obligations en vertu de la Feuille de route. Alors que nous nous félicitons de la dernière déclaration du Quatuor, nous lui lançons aussi un appel pour qu'il fasse pression sur ce régime afin qu'il s'acquitte de ses obligations. Le représentant a en conclusion rappelé l'exposé du Secrétaire général du 26 mars dernier, qui avait qualifié d'inacceptables les souffrances des Palestiniens.

M. PEDRO SERRANO (Espagne), parlant au nom de l'Union européenne, a appelé les parties concernées à reprendre les négociations sur le statut final sans délai. L'Union européenne a appuyé fermement les efforts internationaux pour la reprise des négociations, dirigés par les États-Unis, a-t-il rappelé. L'Union européenne continue en même temps à soutenir les efforts déployés par la Ligue des États arabes et le Quatuor, dans l'espoir de parvenir à un accord de paix dans un délai de 24 mois comme agréé le mois dernier à Moscou. Le représentant a également appuyé la création de l'État de Palestine et la solution de deux États, se disant prêt à redoubler d'efforts pour faciliter les accords de paix. L'Union européenne continuera à travailler pour participer à l'édification de l'État palestinien, ainsi que sur les questions régionales, de réfugiés, de sécurité et de Jérusalem.

Pour restaurer la crédibilité du processus de paix, les parties doivent mettre en œuvre leurs obligations respectives dans le cadre de la Feuille de route, a-t-il ensuite demandé. Il a souhaité qu'Israël cesse toute activité de peuplement et démantèle tous les avant-postes érigés depuis 2001. L'Union européenne est en outre préoccupée par la situation à Jérusalem-Est et demande aux parties de s'abstenir de toute provocation. Tout traitement discriminatoire des Palestiniens à Jérusalem-Est doit cesser, a également demandé le représentant de l'Union européenne.

Abordant la situation à Gaza, le représentant a appelé à en faire une partie intégrante du futur État de Palestine. Il a appelé à mettre en œuvre pleinement la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité et à ouvrir immédiatement et sans condition des points de passage pour les flux humanitaires, les marchandises et les personnes. Il a aussi demandé la libération sans délai de Gilad Shalit et a souligné l'importance d'enquêtes crédibles sur les éventuelles violations du droit international commises par les parties. L'Union européenne verse plus d'un milliard de dollars par an en soutien au processus de paix, a enfin rappelé M. Serrano qui a appelé tous les acteurs régionaux à adopter des mesures de confiance.

M. KHALID ABDULLAH KRAYYEM SHAWABKAH(Jordanie) a rappelé qu'Israël continuait de défier la communauté internationale en prenant des mesures unilatérales. La seule solution durable à la situation dans la région est celle de coexistence dans la paix et la sécurité de deux États, palestinien et israélien. La Jordanie se félicite à cet égard des efforts déployés par les États-Unis et par l'Union européenne pour parvenir à la reprise de pourparlers de proximité. Nous sommes convaincus que les tentatives de judaïser Jérusalem-Est et de changer son statut juridique et démographique sont inacceptables, a ajouté le représentant, qui a appelé Israël à cesser immédiatement ses activités de peuplement.

Mme MONA JUUL (Norvège) a indiqué qu'hier, à Madrid, la Norvège a présidé la réunion semestrielle du Comité spécial de liaison, le mécanisme de coordination pour la communauté des donateurs. L'objet de la réunion était de mesurer les progrès dans la mise en œuvre du plan de deux ans du Gouvernement palestinien, lancé en août 2009, et d'étudier la marche à suivre. Dans l'ensemble, a-t-elle remarqué, l'Autorité palestinienne avance vers l'objectif d'édification de l'État palestinien d'ici à la fin de

2011. L'économie palestinienne continue cependant de souffrir, a-t-elle ajouté. Si la croissance est montée à 7%, il est à craindre qu'elle ne se maintienne pas à un tel niveau à moins qu'Israël n'allège encore ses restrictions. Pour assurer la durabilité de l'économie palestinienne et réduire sa dépendance aux donateurs, il faut que les personnes et les biens puissent circuler librement. Notant que Jérusalem-Est représente 12% de l'économie palestinienne, Mme Juul a jugé essentiel qu'elle devienne une partie intégrante de la Cisjordanie. Les pertes dues au blocus imposé à Gaza sont évaluées à 500 millions de dollars, ce qui représente 42% du soutien budgétaire à l'Autorité palestinienne en 2010.

La Norvège, a ajouté la représentante, appuie fermement les efforts des États-Unis pour relancer les négociations et fera tout son possible pour assurer le maintien de l'appui au plan de deux ans. Toutefois, a-t-elle prévenu, le soutien des donateurs ne peut être considéré comme un acquis. Les donateurs ont besoin de voir chez les parties une ferme détermination à s'engager dans un véritable processus de paix assorti d'un calendrier pour la fin des négociations. Ils veulent voir un attachement des parties à la solution de deux États. La représentante a relevé un élément qui a changé dans le tableau d'ensemble: l'État palestinien est passé d'un concept à une possibilité pour devenir aujourd'hui une réalité à portée de main.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) a rappelé que tout observateur neutre de la situation au Moyen-Orient ne peut que reconnaître l'immense contradiction qui existe entre, d'un côté, les efforts déployés par la communauté internationale sur le plan diplomatique, et de l'autre, les mesures unilatérales prises par Israël, comme par exemple son annonce faite, la semaine dernière, de déporter des Palestiniens de leurs propres territoires. Le représentant a aussi réitéré l'extrême préoccupation de sa délégation face à la planification de nouveaux logements à Jérusalem-Est. Compte tenu de l'importance de cette ville-symbole, nous lançons un appel au Quatuor pour le Moyen-Orient pour qu'il ouvre la voie à des initiatives diplomatiques constructives. Mon gouvernement continuera pour sa part à faire de son mieux pour promouvoir l'ouverture de négociations sur le statut de Jérusalem-Est, a ajouté le représentant.

M. DOCTOR MASHABANE (Afrique du Sud) a constaté que l'insécurité au Moyen-Orient est la conséquence de la politique d'Israël. Après avoir passé en revue les éléments constitutifs de cette politique, le représentant a appuyé les résultats de la dernière réunion du Quatuor ainsi que la décision des États-Unis de lancer des pourparlers de proximité qui devraient mener à des négociations sur les questions liées au statut final. L'Afrique du Sud, a dit le représentant, maintient que la création d'un État palestinien indépendant et viable, avec Jérusalem-Est comme capitale partagée, dans les frontières de 1967, et la garantie du droit de retour des réfugiés est le seul moyen de parvenir à une solution juste, durable et globale du conflit au Moyen-Orient. Dans ce contexte, les déclarations et les expressions de bonne volonté ne suffisent plus. Il faut des actions concrètes et faire en sorte qu'Israël réponde de ses actes. Une action de la part du Conseil de sécurité serait un pas dans la bonne direction, a dit le représentant.

M. ABDULLAH HUSSAIN HAROON (Pakistan) s'est dit convaincu que la fin du climat de suspicion et de discorde mutuelles était un préalable essentiel à un règlement politique durable et viable de la situation au Moyen-Orient. Cela exigerait de la communauté internationale qu'elle appelle sans équivoque Israël à mettre fin à ses politiques répressives qui ont transformé « la terre des Prophètes et des Livres sacrés » en un complexe de points de passage, de barrière de contrôle, de siège militaire et de mur de séparation.

En plus d'améliorer la situation humanitaire, a-t-il dit, il est également essentiel qu'Israël mette fin à ses provocations qui font taire toutes les voix de la paix chez les Palestiniens et compliquent un règlement définitif. Ces provocations sont aussi une déclaration politique « sonore » sur le mépris des normes du droit international, de la culture, de l'histoire et des traditions. Après sa déclaration du 19 mars, le Quatuor doit maintenant appuyer ses paroles par une plus grande fermeté politique, a estimé en conclusion le représentant, en ajoutant que le Conseil de sécurité devrait montrer la même fermeté pour faire appliquer ses résolutions.

M. PEDRO NÚÑEZ MOSQUERA (Cuba) a estimé que la poursuite de l'occupation illégale des territoires palestiniens et d'autres territoires arabes par Israël demeure le principal obstacle à une paix juste et durable dans la région. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, ne peut rester indifférente. Elle doit prendre toutes les mesures pratiques possibles pour amener Israël à mettre fin à ses politiques illégales et inhumaines qui accroissent les tensions chez les Palestiniens. Cuba, a conclu le représentant, réitère une nouvelle fois sa position en faveur d'une paix juste et durable pour tous les peuples du Moyen-Orient, laquelle exige la fin de l'occupation de tous les territoires arabes occupés et l'exercice par le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination dans un État indépendant, ayant Jérusalem-Est comme capitale.

M. HAMIDON ALI (Malaisie) a estimé qu'en construisant des milliers de nouveaux logements illégaux dans les territoires palestiniens, Israël est en train de tuer dans l'œuf tout espoir de paix au Moyen-Orient. Israël se place du mauvais côté de l'histoire, a dit le représentant, en rappelant la condamnation unanime et sans précédent de la part de la communauté internationale. Le représentant a jugé particulièrement « troublant » que l'intransigeance d'Israël face à la construction de ces nouveaux logements est un autre exemple de son *modus operandi* qui prouve si besoin en était son manque de volonté de prendre une quelconque mesure menant à la paix laquelle exige d'abord et avant tout des compromis. Il a appelé la communauté internationale à porter toute son énergie au rétablissement de la paix dans la région et aux droits inaliénables du peuple palestinien dont celui à un État indépendant. Cela exige, a-t-il insisté, la volonté politique du Conseil de sécurité de faire respecter ses propres résolutions.

M. ESHAGH AL HABIB (République islamique d'Iran) s'est félicité d'une réunion qui se tient à un moment où le sort du peuple palestinien est suspendu à des propositions de paix inefficaces et à la brutalité la plus haineuse. Le problème du Moyen-Orient ne tient pas à un manque de plans de paix mais plutôt à une mauvaise compréhension des causes originelles de la crise, a estimé le représentant, en citant l'occupation illégale. Le représentant a aussi dénoncé les multiples tentatives de faire de facteurs complètement étrangers les principaux éléments du processus de paix et du maintien de la stabilité dans la région. Israël a toujours procédé comme cela, a-t-il affirmé, pour détourner l'attention des vraies causes du conflit et échapper à ses crimes et à ses responsabilités. Les officiels israéliens, plutôt que de répondre de leurs actes et de leurs crimes, préfèrent proférer des remarques provocatrices et des allégations contre d'autres pays.

Soulignant les menaces d'attaques nucléaires qu'Israël continue de lancer contre d'autres pays, le représentant a estimé que l'appui de certaines puissances au régime israélien est une des réalités les plus amères aujourd'hui. Israël a carte blanche pour violer les droits du peuple palestinien et d'autres peuples de la région, en toute impunité, a-t-il ajouté. Il a regretté l'inaction des organes des Nations Unies quand il s'agit de réagir aux pratiques israéliennes. Avant de terminer, le représentant a tenu de rejeter les allégations « sans fondement » proférées par la représentante d'Israël plus tôt dans la journée. Il s'agit là, a-t-il dit, d'une autre tentative de diversion visant à détourner le retard de la communauté internationale de l'arsenal nucléaire d'Israël et de ses politiques criminelles.

M. DANILO ROSALES DIAZ (Nicaragua) a réitéré la condamnation par son Gouvernement de la politique de « dépeçage » de la Cisjordanie. Après avoir transformé en « cimetière » la bande de Gaza, Israël a imposé une politique d'« écrasement » total du peuple palestinien avec la construction illégale de 1600 nouveaux logements à Jérusalem-Est, a lancé le représentant. En outre, le nouveau décret militaire annoncé par le Gouvernement israélien a été rédigé dans des termes si généraux qu'il pourrait parfaitement être invoqué pour déporter tous les habitants des territoires palestiniens occupés, a dénoncé M. Diaz. Pourtant, de façon inexplicable, des pays développés continuent d'apporter leur appui politique, financier et militaire à Israël, a-t-il regretté, comme en témoigne par exemple l'actualisation de son accord avec l'Union européenne ou l'invitation qui lui a été faite récemment de rejoindre les rangs de l'OCDE.

M. BANDULA JAYASEKARA (Sri Lanka) a déclaré que son gouvernement était préoccupé par les souffrances quotidiennes qu'endure le peuple palestinien à la suite du blocus économique imposé par Israël. Il a lancé un appel pour que le Gouvernement israélien lève toutes les restrictions imposées à ce jour, estimant que cela permettrait de rétablir un meilleur climat de confiance entre les parties. Pour sa

délégation, toute paix durable passe par un retrait total d'Israël des territoires occupés pour revenir aux frontières de 1967. Le délégué a également dénoncé les colonies de peuplement illégales et la construction du mur de séparation par Israël. Toute tentative visant à changer la démographie dans le Territoire palestinien occupé ne contribuerait qu'à raviver les tensions au Moyen-Orient selon lui.

D'autre part, il a estimé que l'Autorité palestinienne devait prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la loi et l'ordre de manière à éviter que son territoire ne serve à perpétrer des attaques illégales contre des civils israéliens. Elle doit également lutter contre le trafic illicite de petites armes, a estimé le représentant. Le Sri Lanka, qui est en faveur d'un règlement pacifique de conflit, encourage les deux parties à reprendre au plus vite un dialogue constructif, a dit le représentant, en regrettant qu'Israël ait annoncé la construction de nouvelles colonies de peuplement « ce qui retardera à nouveau cette perspective ».

M. ZAHIR TANIN, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a noté le peu d'espoir de voir des améliorations sur le terrain au Moyen-Orient, faisant référence à la poursuite des violences qui touchent les vies des Palestiniens et des Israéliens. Le Comité a condamné l'utilisation de la force militaire par Israël à l'encontre des peuples vivant dans les territoires palestiniens occupés, que ce soient les bombardements à Gaza, les incursions dans les villes palestiniennes de la Cisjordanie et de Gaza, ou la dispersion des manifestants devant le mur de séparation. Le Comité a également condamné les tirs de roquettes depuis les territoires palestiniens vers Israël. La stratégie israélienne est de continuer à implanter des colonies et de déplacer des Palestiniens à Jérusalem-Est par des démolitions de maisons et des évictions, a poursuivi le représentant. Cela fait partie de la politique israélienne de déplacement de population, ce qui viole la quatrième Convention de Genève, a-t-il noté. La puissance occupante, par ce genre d'action, sape les négociations sur le statut de Jérusalem, a-t-il prévenu.

Notre Comité appuie pleinement la demande exprimée par le Quatuor visant à ce qu'Israël gèle toutes ses activités de peuplement et d'éviction à Jérusalem-Est. Le représentant a indiqué que, à la fin du mois de mars, le Comité a organisé son Séminaire annuel sur l'assistance au peuple palestinien. Ce séminaire a ainsi attiré l'attention de la communauté internationale sur le programme de l'Autorité palestinienne visant à mettre un terme à l'occupation en Palestine et à créer un État.

Ce plan, qui est conforme au droit international, est soutenu par la communauté internationale, a-t-il précisé. Il reflète la détermination du peuple palestinien à prendre en main sa destinée. Ce programme n'est pas mis en œuvre dans un vide politique. Il est affecté par l'évolution du processus politique. Son succès est déterminé par la nature des progrès dans le domaine politique. Sur le plan international, il faut mobiliser un appui à une large reconnaissance d'un État palestinien indépendant. À la fin de la période de deux ans prévue pour la mise en œuvre de ce plan, la reconnaissance d'un tel État doit être consacrée dans une résolution du Conseil de sécurité déterminant clairement les frontières de l'État palestinien fondées sur celles d'avant 1967.

M. GHAZI JOMAA (Tunisie) a regretté l'escalade ces derniers mois provoquée par une série d'incidents en Cisjordanie comme à Gaza. Il a rappelé la position de son pays, qui dénonce avec fermeté la politique du statu quo qu'impose unilatéralement Israël dans les territoires palestiniens occupés. Le Président Ben Ali a déclaré lors du dernier Sommet de la Ligue arabe qu'il rejetait toutes les tentatives israéliennes d'annexion de Jérusalem-Est, en violation de toutes les dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de la Feuille de route. Une intervention immédiate de la communauté internationale est devenue nécessaire pour les faire respecter, a-t-il affirmé, avant de rappeler que son pays avait toujours placé la question de la Palestine et l'exercice du droit inaliénable du peuple palestinien au premier rang de ses priorités.

M. CHARLES NTWAAGAE (Botswana) a estimé que la solution de deux États souverains présente un certain mérite. Il a donc appelé le peuple du Moyen-Orient à accepter le dialogue. Il faut aussi que toutes les résolutions du Conseil de sécurité soient respectées, ainsi que le droit international, en particulier le droit international humanitaire. Le représentant s'est fait l'écho de la communauté internationale qui appelle les parties à remplir leurs obligations en vertu des différents instruments et à

s'abstenir de toute mesure qui pourrait saper l'élan du processus de négociation. Toute campagne de violence ainsi que l'annexion de nouveaux territoires devraient vraiment être évitées alors qu'on entre dans la phase délicate de reformulation d'un accord de paix. Ceux qui pratiquent ces tactiques risquent de compromettre leur propre crédibilité et leur intégrité en tant que partenaires dans la recherche d'une solution à la situation au Moyen-Orient, a prévenu le représentant.

M. LAUTARO OVALLES (Venezuela) a affirmé son attachement à une solution négociée définitive et durable, sans porter atteinte aux droits des peuples et à leur autodétermination. Il s'est dit favorable aux initiatives visant à favoriser les pourparlers entre les parties. Il faut cependant mettre un terme à la politique de colonisation menée par le Gouvernement israélien et cesser les constructions, a-t-il dit. Nous sommes opposés au bouclage de Gaza et à la fermeture de ses points de passage, a-t-il aussi indiqué, considérant qu'il s'agit de violations du droit international. Pas moins de 70 000 Palestiniens dans la bande de Gaza risquent d'être séparés de leurs terres, de leurs familles et de leurs moyens de subsistance, a-t-il averti. Le représentant a rappelé que le Premier Ministre israélien a ignoré les demandes de levée du blocus à Gaza, alors que cette mesure inhumaine devrait être au plus vite annulée. Ce blocus constitue en outre une entrave au développement économique et, à long terme, à la constitution d'un État palestinien. Le représentant a aussi dit appuyer le Gouvernement syrien qui demande le respect des résolutions pertinentes relatives au Golan syrien.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel